

le Britannia

PENSER DEMAIN, AMÉLIORER AUJOURD’HUI

Les fortes chaleurs qui touchent actuellement Lyon nous rappellent combien les bâtiments doivent aujourd’hui répondre à de nouveaux défis. Confort, qualité de vie, mobilité, usages : la rénovation du Britannia s’inscrit dans cette évolution. Découvrir comment certains choix réalisés aujourd’hui contribueront à améliorer concrètement l’expérience des occupants de demain.



Pourquoi la rénovation du Britannia prépare déjà le bâtiment de demain

Alors que les épisodes de fortes chaleurs se multiplient à Lyon, les enjeux de confort thermique et de performance énergétique deviennent essentiels pour les immeubles tertiaires.

Découvrez comment la stratégie de rénovation bas carbone du Britannia répond à ces défis tout en améliorant durablement les conditions de travail de ses occupants.

[Lire l’article](#)

Le Britannia commence dès le rez-de-chaussée !

Demain, une expérience plus fluide dès l’arrivée

Lorsqu’on évoque la rénovation du Britannia, on pense souvent aux façades, aux bureaux ou aux performances énergétiques. Pourtant, l’une des transformations les plus visibles concernera le socle du bâtiment, cet espace traversé chaque jour par les occupants, les visiteurs et les entreprises.



L’objectif n’est pas seulement esthétique. Le projet vise à rendre les déplacements plus intuitifs, les accès plus lisibles et les parcours plus confortables. Une nouvelle signalétique facilitera l’orientation, tandis que les halls d’entrée seront repensés pour mieux accueillir les usagers et leurs visiteurs.

La végétalisation des patios et des espaces extérieurs contribuera également à modifier l’ambiance générale du site. Plus de végétation, moins de minéralité, davantage de confort visuel et de lieux de respiration au cœur du Britannia.

Au-delà des travaux eux-mêmes, c’est donc une nouvelle qualité d’accueil et d’usage qui se dessine pour le Britannia. Car un immeuble tertiaire ne se résume pas à ses bureaux : il commence dès le premier pas franchi à son entrée.



Entretien...

Rencontre avec Claire Bertrand Architecte associée du cabinet 4_32 architecte

Dans cet entretien, Claire Bertrand revient sur la philosophie du projet Britannia et les choix qui guident sa réhabilitation. Entre respect de l’architecture des années 70, amélioration du confort des usagers et transformation de la dalle pour créer une ambiance plus apaisée et qualitative, elle explique comment le Britannia peut retrouver une nouvelle attractivité sans renier son identité. Une vision sensible et pragmatique d’un projet qui ambitionne de redonner au Britannia une place majeure dans le paysage tertiaire lyonnais.

[Lire la suite](#)

QUI CONTACTER, OU TROUVER L’INFORMATION EN TEMPS RÉEL SUR LES TRAVAUX ?



Sur le site web
www.britannia.fr
et en suivant les FAQ



**Formulaire
de contact**



**En s’inscrivant
sur la newsletter**



**En s’abonnant
à la chaîne
WhatsApp
du Britannia**



**En consultant
les futurs affichages
sur site**

Pensez à vous inscrire à votre newsletter sur le site britannia.fr

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment. En renseignant votre adresse email, vous acceptez de recevoir nos newsletters et notre politique de confidentialité des données.

le Britannia

Suivez-nous sur : www.britannia.fr

Vous avez reçu cet email d’information en tant que locataires du Britannia.

Les informations contenues dans cette newsletter ont pour seul objet de vous informer, en tant qu’occupant des lieux, de l’organisation générale et du déroulement prévisionnel des travaux. Elles sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d’être modifiées en fonction des contraintes techniques, réglementaires, administratives ou d’organisation du chantier. Ces informations ne constituent ni une garantie de délais, de niveau de nuisance ou de conditions d’occupation ni un engagement contractuel du syndic, du syndicat des copropriétaires ou des entreprises intervenantes. Elles ne modifient en rien les stipulations de votre bail ni les droits et obligations qui en découlent. Pour toute question relative à vos droits de locataire (loyer, indemnisation, adaptation contractuelle, etc.), vous êtes invité à vous rapprocher de votre bailleur ou de vos conseils habituels. Pour toute question pratique sur l’organisation des travaux, vous pouvez utiliser les canaux de contact indiqués dans la présente newsletter.

